

Aménagement des Rythmes Scolaires à Roscoff

Lettre d'information n° 7 - avril 2017

**BONNES
VACANCES!**



CONSTAT EN MAI 2016

- ▶ Activités réservées à certaines tranches d'âge
- ▶ Enfants fatigués, concentration difficile

SOLUTIONS DEPUIS LA RENTRÉE 2016

ACTIVITÉS PLUS GÉNÉRIQUES ET "ADAPTABLES"
ACTIVITÉS PLUS LUDIQUES, PLUS DE SOUPLESSE



Retour à la semaine de 4 jours à l'École Ange-Gardien

80% des parents dont les enfants sont scolarisés à l'école Ange Gardien ont souhaité le retour de la semaine à 4 jours d'école. Pour beaucoup d'entre eux, les TAPS permettent d'éveiller les enfants à de nouvelles activités mais le rythme est trop contraignant.

Les écoles privées n'ont pas l'obligation d'appliquer la réforme.

Le retour à la semaine de 4 jours entrera en vigueur à la rentrée 2017.

MAINTIEN DES TAPS À L'ÉCOLE MOGUEROU



La commune s'est engagée sur un Projet Educatif Territorial (PEDT) car elle souhaitait mettre en place des TAPS sur des plages de 1h30, deux fois par semaine afin d'offrir des activités de qualité.

Ce contrat, signé pour trois ans devient caduque à la fin de cette année scolaire et doit donc être renouvelé.

Le comité de pilotage propose de le reconduire pour un an seulement. Cette année permettra de se donner du temps pour élaborer un nouveau projet.

- ▶ Les activités proposées pour l'année 2017/2018 seront validées lors du comité de pilotage du mois de mai.
- ▶ Différentes propositions ont été faites, de nouvelles activités viendront remplacer ou enrichir les actuelles.
- ▶ Une fois actées, elles seront inscrites dans le PEDT qui pourra être validé par le Préfet et en accord avec l'Education Nationale.
- ▶ Les journées allégées resteront les mêmes soit les après-midi du mardi et du vendredi. Ceci après concertation avec les enseignants et les parents qui avaient émis d'autres propositions.

RENSEIGNEMENTS

Ville de Roscoff - 02 98 24 43 00
secretariat.mairie@roscoff.fr
Service enfance jeunesse - 02 98 19 31 31
ej.mairie@roscoff.fr
www.roscoff.fr  



CHANGEMENT RENTRÉE 2017/2018

- ▶ Le centre de loisirs Kerjoie fonctionnera le mercredi matin pour accueillir les enfants qui n'auront pas école.
- ▶ Le déjeuner du mercredi sera servi à Kerjoie. Les enfants des Moguerou qui souhaiteront bénéficier du repas y seront conduits en navette et leurs parents pourront les y reprendre entre 13h et 13h30 ou les laisser au centre de loisirs.